DEBRAIT

(export du DFSM au 07/12/2025 à 19:22)

encyclo gloss

Glose Ce terme est attesté uniquement dans la traduction de Mahieu le Vilain et est un dérivé avec le suffixe de, du nom brait, bien attesté au sens de "bruit, cri".

[1] **DEBRAIT** Sciences de la nature - Météorologie

nom masc.

Etymologie FEW I, 490b *brag

Définition

Bruit povoqué par le fer ou par un objet naturel chauffés et plongés dans l'eau, sifflement.

Notes

- syn SON, ESCROIT
- gloss

Glose La citation de Mahieu le Vilain évoque la théorie d'Anaxagore qui fait du tonnerre l'équivalent du sifflement provoqué par un fer chauffé et plongé dans l'eau. Aristote refuse cette comparaison, en considérant qu'il n'y a pas assez de matière aqueuse. Le terme grec est sixis, repris dans la version gréco-latine de Guillaume de Moerbeke. Mahieu le Vilain préfère à l'emprunt un équivalent français. Les tentatives de classement des sons du tonnerre existent dès l'antiquité, mais l'une des plus complètes est celle que l'on trouve dans Albert le Grand, Libri Meteororum, III, tr. 3, chap. 18. [J. Ducos]

• var DEBRET

Citations

• Et especialment por ce que il disoit que le son du tonnerre et debret que feu fet quant eve le destaint et debret de feu estaint n'est pas feu de grant bullition, ains est une petite bullition, quar la bullition est quant calor vaint tout le moiste et le fet sonner et bollir, mez debret est quant la moiste vaint le feu et l'estaint, nequedent .I. poy y a de bullicion.

MAHIEU LE VILAIN [ARISTOTE], Meteores, ca 1285, II, fol. 31vb.